

SAINT-DENIS

Au fur et à mesure

N° 71
juillet 2021



Séminaire TRYSACES - Transformations /jeunesses/ espaces publics
2018/2019 : JEUNES ET INSTITUTIONS

La revue du secteur des études locales

Fondateur : Jean-Claude Vidal

SAINT-DENIS

Au fur et à mesure

Ont participé à ce numéro :

Amélie Pariente

Doctorante Paris 7, programme Tryspaces

**Les intervenants du séminaires : Gérard Mauger, Fabien Jobard,
Fabien Truong, Mathieu Vadepied, Marie-Hélène Bacqué**

Et l'ensemble des participants

Nadège Turpin,

pôle socio-démographie
secteur des études locales

Christine Bellavoine,

sociologue, responsable du
secteur des études locales

coordination :

secteur des études locales

Mairie de Saint-Denis - BP 269 - 93205 SAINT-DENIS CEDEX 1

tél. 01 49 33 69 01 - fax. 01 49 33 66 33

christine.bellavoine@ville-saint-denis.fr

Le secteur des études locales

Le secteur des études locales anime et édite "Saint-Denis, au fur et à mesure...", revue communale d'études.

Le secteur des études locales a pour mission principale de participer – à partir des méthodologies des sciences sociales - à l'élaboration d'une meilleure connaissance de la société locale et de l'activité municipale afin de favoriser des réflexions prospectives, des réflexions sur les politiques municipales et de conforter le rapport au réel de l'instance municipale.

La démarche du secteur des études locales se mène en resserrant les liens entre chercheurs et acteurs sociaux dans le respect des spécificités de chacun, de leurs rôles et compétences propres, ce qui implique autonomie, écoute réciproque et dialogue permanent.

Le secteur des études locales réalise (ou participe à la mise en place) des études de cadrages socio-démographiques et des recherches sur la société locale dans les domaines des sciences sociales. Il suit également des études plus finalisées mises en place par les Directions qui le sollicitent. Il intervient en conseil auprès des Directions pour la mise en place d'études et l'exploitation de données. Il mène, dans son domaine, une mission de coordination, de synthèse et de socialisation des connaissances.

Saint-Denis au fur et à mesure

Les sociétés urbaines connaissent des transformations massives et la société locale se complexifie.

L'élaboration et la mise en œuvre des politiques municipales, au plus près des réalités, nécessitent de plus en plus, la mise en place de démarches scientifiques de connaissance des réalités locales : connaissances plus fines des populations, des grandes problématiques sociales et urbaines, de l'état des rapports sociaux... Elles viennent en complément d'autres formes de connaissance et de rapports à la population qui découlent de l'exercice de la démocratie locale et des missions de service public communal.

Il ne suffit pas de connaître, il faut aussi faire connaître. Depuis 1991, "**Saint-Denis, au fur et à mesure**" se donne pour objectif de constituer un temps fort de socialisation d'informations, de données, d'études, de sources d'information,... Il s'agit avant tout d'un instrument de travail qui vise à favoriser des élaborations collectives contribuant par leurs apports à éclairer, *au fur et à mesure*, le mouvement de la société locale dans tous ces aspects. "**Saint-Denis, au fur et à mesure**", publie des textes de socialisation de savoirs, d'études et de recherches élaborés par des acteurs sociaux, par des chercheurs et étudiants et autres partenaires de la Ville.

Comment retrouver rapidement un article dans les différents numéros de « Saint-Denis, au fur et à mesure. » ?

Les derniers numéros : à la fin de chaque numéro de “Saint-Denis, au fur et à mesure”

Trouver l’ensemble des parutions dans **l’index thématique**, en ligne sur le site internet de la ville <http://ville-saint-denis.fr>

Pour consulter la collection sur place : le service documentation,
contact au 01 49 33 65 57

SOMMAIRE

page 8 **Les recherches TRYSPACES et POP'PART**
Christine Bellavoine

Le séminaire TRYSPACES à Saint-Denis : Le rapport jeunes/institutions, synthèses Amélie Pariente

page 12 **Séance 1 - 30 novembre 2018 : Comprendre les phénomènes de violence dans les quartiers populaires**
Avec Gérard Mauger, sociologue, directeur de recherche émérite au CNRS

page 17 **Séance 2 – 8 février 2019 : Police et jeunesse des quartiers populaires, l'institution policière, histoire, enjeux, fonctionnements**
Avec Fabien Jobard, sociologue, directeur de recherche au CNRS et chercheur au CESDIP

page 22 **Séance 3 – 2 avril 2019 : Le défi scolaire**
Avec Fabien Truong, sociologue Université Paris VIII, et Mathieu Vadepied, réalisateur

page 25 **Séance 4 – Jeunes et engagements**
Avec Marie-Hélène Bacqué, professeure de sociologie à l'Université Paris Ouest Nanterre

Habitants et activité

page 27 **Les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi**

page 33 **Evolution semestrielle des allocataires du RSA**

Au sommaire des précédents numéros page 37

Les recherches TRYSACES et POP'PART

Christine Bellavoine

TRYSACES (jeunes, espaces et transformations) est un programme de recherche de 6 ans financé et coordonné par Julie-Anne Bourdeau, de l'INRS (institut national de la recherche scientifique du Québec) à Montréal. Il regroupe quatre équipes de recherche autour de quatre aires urbaines que sont Montréal, Mexico, Hanoi et la région Parisienne. Le secteur des Etudes Locales est partenaire de cette recherche, et bénéficie à ce titre de financements (bourses d'étudiants) permettant d'investiguer des terrains d'études nouveaux, ou de travailler à la diffusion et au partage des travaux menés. Déjà, dans le cadre de ce programme, une étude a pu être menée sur le quartier Basilique, portant sur les tensions ayant accompagné la coupe du monde de football en 2018 et sa retransmission sur la dalle de l'îlot 8 ¹, une bourse d'étude a permis à une étudiante de participer à l'organisation du séminaire « Jeunes et institutions » et à ses actes (cf.supra). Enfin, un étudiant également financé par le programme Tryspaces a participé au projet de « géographie sensible » des jeunes des quartiers Nord et Est de Saint-Denis.

Les concepts utilisés dans TRYSACES constituent la trame théorique commune à partir de laquelle les différents projets de recherche se déploient dans les 4 pays. En retour, ces travaux permettront d'élaborer des analyses partagées et de construire de nouveaux apports théoriques. La question des transgressions commises par les jeunes dans l'espace public nous interroge sur la manière dont nous pensons les constructions sociales et leurs évolutions, sur la question de la règle, des conditions de son édicition et de ses régulations, sur ce que la vie dans l'espace public nous montre de ce qu'on ne veut pas voir. ²

1. Les concepts de la recherche TRYSACES

1.1 La transgression - comme constitutive de la transformation des sociétés

Les pratiques transgressives considérées ici sont toujours contextualisées, historiquement construites, et donc susceptibles d'évoluer. Elles sont examinées dans une démarche dynamique comme constitutives de la transformation de la société. De nombreux exemples jalonnent ainsi l'histoire : ce qui a été transgressif à une époque ne l'est plus dans une autre et les transgresseurs d'une époque ont

¹ Théoxane Camara : « Insupportables supporters », rapport d'étude, à paraître dans un prochain SDFM

² Pour une approche d'ensemble du programme de recherche : <https://tryspaces.org/>

parfois permis de pointer des évolutions sociétales non prises en compte par le droit, des injustices qui ne sont aujourd'hui plus tolérées. L'avortement en France par exemple, a longtemps été une pratique transgressive avant d'entrer dans le droit. Cette approche des pratiques par la transgression et non par la déviance permet de repenser le rapport aux normes de manière plus relative et de nous rappeler que celles-ci résultent d'un équilibre entre des aspirations individuelles et collectives et un ordre social toujours en mouvement. La transgression peut donc être étudiée comme un processus socialement productif.

Les pratiques transgressives dans l'espace public peuvent aussi être appréhendées comme des vecteurs de questionnements sur les rapports sociaux dans l'espace public, sur les dynamiques qui les produisent, et faisant partie des forces de transformation urbaine. Sous cette double approche, les pratiques transgressives des jeunes nous renseignent sur des aspirations constitutives de cette période d'individuation et d'interrogation des normes existantes, sur les ressorts de ces pratiques (économiques, ludiques, revendicatives) et sur les différents systèmes normatifs présents dans les espaces sociaux locaux. La définition et la qualification de la transgression met en scène différents protagonistes permettant d'interroger la définition de la norme.

En quoi les transgressions seraient intéressantes pour certains jeunes, voire nécessaires ?

Comment, pourquoi, quand et où apparaissent-elles ? Quels sont les facteurs déclenchant ? Que nous disent-elles des processus de socialisation des jeunes ?

Les transgressions comportent une part d'émotions. Comment les jeunes en parlent-ils ? Comment font-elles partie de leur mémoire, de transmissions ?

1.2 Les espaces publics, numériques et urbains : la question de l'(in)visibilité

Comment les jeunes utilisent-ils les espaces publics (physiques et virtuels) ? Pourquoi ces usages sont-ils souvent considérés comme transgressifs ? Une partie de la réponse est dans l'occupation des espaces publics par des pratiques non attendues. La transgression sur l'espace public rend visible ce qu'on ne veut pas voir. Elle bouscule les frontières entre le dedans/le dehors, le privé et le public, ce qui doit être caché et révélé, le formel et l'informel.

Quels sont les effets des transgressions sur ces espaces ? Comment les espaces publics configurent, restreignent ou autorisent les transgressions ? Comment les transgressions produisent-elles également la ville, physiquement et numériquement ? Comment la transgression se construit-elle spatialement ? Comment penser la transgression dans une approche plus large de la visibilité des jeunes dans les espaces publics physiques et politiques ?

Cette question du dévoilement dans les espaces publics de pratiques transgressives pose la question du travail recherché : le retour à l'invisibilité des pratiques ou la transformation de ces dernières ?

1.3 La réglementation – comme une stabilisation temporaire de l’ordre

La désignation de la transgression dans l’espace public, par sa visibilité et les tensions qu’elle génère nous permet donc de nous interroger sur les normes en vigueur. L’ordre urbain, comme un ensemble de normes et de règles, pas toujours explicites, mais toujours liées à un contexte socio-spatial spécifique, se stabilise dans un espace spécifique et pour un certain temps. Dans cette approche relationnelle des normes et des transgressions, l’ordre urbain est pensé comme une forme organisée des relations sociales dans un espace ouvert.

Pour ce faire, il est nécessaire de définir les systèmes de normes qui constituent la référence pour identifier la transgression (les lois, les normes sociales, esthétiques, les normes de groupes spécifiques, des familles, des personnes...). De déterminer qui participe à l’élaboration de ces normes ? Comment les jeunes voient-ils (considèrent-ils) ces normes ? Comment passe-t-on de la transgression à la participation à une nouvelle étape de stabilisation ?

Cette approche pragmatique met l’accent sur la recherche de réponses créatives pour répondre aux problèmes relatifs à la transgression dans l’espace public. Cette approche s’intègre donc dans une réflexion plus large sur la démocratie locale, sur la considération des jeunes comme citoyens légitimes, participant au débat public et à la stabilisation des normes.

2. POP’PART : une recherche participative avec des jeunes de quartiers populaires

L’équipe TRYSACES de Paris est coordonnée par Marie-Hélène Bacqué³ et travaille au sein du programme de recherche « POP’PART ». Ce dernier porte sur la socialisation urbaine des jeunes des quartiers populaires d’Île de France. L’objectif est de comprendre leur rapport au quartier, à la ville, au monde, d’appréhender les évolutions/transformations urbaines à partir de leurs expériences urbaines et de leurs points de vue. Alors que les travaux de recherche sur les jeunes des quartiers populaires partent le plus souvent de problèmes ou de questions problématiques précises (rapports à la réussite scolaire, problèmes d’insertion, questions religieuses, chômage...), l’ambition de cette recherche est de faire un pas de côté par rapport aux questions de déviance ou de transgression et d’embrasser l’ensemble des registres par lesquels les individus vivent leur jeunesse : leur milieu familial, le quartier, leurs trajectoires scolaires, leurs aspirations professionnelles, mais également leurs rapports à Paris, leurs inscriptions citoyennes etc...

³ Marie-Hélène Bacqué, Professeure de sociologie à l’Université Paris Ouest Nanterre. POP’PART : Les jeunes de quartiers POPulaires, rechercher PARTicipative.

Cette recherche se mène dans 10 quartiers de 10 villes d'Île de France⁴. Sur chaque terrain, un duo de chercheurs, un ou plusieurs partenaires locaux (associations et/ou services municipaux) et un groupe de jeunes ont travaillé sous forme d'ateliers collectifs et d'entretiens individuels. Dans une démarche de recherche participative, des productions propres aux jeunes (capsules vidéos, textes, débats) sont également travaillées, à partir de deux regroupements organisés entre les jeunes des 10 sites.

A Saint-Denis, le quartier choisi a été celui du Centre-ville Basilique. Nous avons travaillé avec les associations AJSONT⁵ et la Maison Jaune, et une dizaine de jeunes membres de l'association. Après avoir travaillé en ateliers thématiques (les parcours résidentiels, les lieux du quartier, grande histoire/petite histoire...) réalisé des capsules video sur le quartier, ainsi que des entretiens individuels, nous entrons dans la phase d'analyse, par terrain, et collectivement par thèmes sur l'ensemble des 10 sites. Un ouvrage collectif est en cours d'écriture.

Marie-Hélène Bacqué est intervenue à Saint-Denis lors de la dernière séance du séminaire « Jeunes et institutions » organisé à Saint-Denis, avec des jeunes du projet Pop'part de Suresnes et d'Aubervilliers à propos du thème de l'engagement. L'association AJSONT de Saint-Denis était également présente. Une première soirée de présentation de la recherche participative s'est déroulée au CAMPUS Condorcet le 27 janvier 2020. L'ouvrage collectif « Jeunes de quartier, le pouvoir des mots » sera publié cet été 2021 aux Editions C&F. D'autres rendez-vous seront proposés à Saint-Denis ou ailleurs afin de partager les résultats de ces travaux.

⁴ Aubervilliers, Corbeil, Clichy Sous Bois, Nanterre, Pantin, Paris XVIIIème, Saint-Denis, Suresnes, Vert-Saint-Denis, Villeneuve la Garenne

⁵ Les deux chercheurs ayant réalisé l'enquête de terrain de Saint-Denis sont Alain Vulbeau et Christine Bellavoine. Par l'intermédiaire de l'espace jeunesse du centre ville et de sa responsable, Souad Leroy, nous sommes entrés en contact avec l'association AJSONT, association de promotion de solidarité internationale et d'accompagnement de jeunes.

Le séminaire TRYSPACES à Saint-Denis : le rapport jeunes/institutions

Synthèses réalisées par Amélie Pariente⁶

Face à une actualité faisant apparaître sur le devant de la scène des problèmes de violences entre jeunes dans l'espace public, les acteurs locaux, et notamment en charge de la jeunesse, attendus sur des réponses rapides, se sentent parfois démunis, expriment l'impression de courir après le phénomène sans pouvoir réellement le juguler. Pour les accompagner dans leur réflexion collective, le secteur des études locales a proposé pendant l'année 2018-2019 un séminaire de réflexion. Il s'agissait d'élargir la focale et de mieux comprendre ces phénomènes en les resituant dans l'évolution des processus de socialisation des jeunes des quartiers populaires.

S'il accompagnait la démarche partenariale du groupe de travail « violences » issu du CLSPD (Conseil local sécurité et prévention de la délinquance) de Saint-Denis, ce séminaire s'est intégré au programme de recherche international TRYSPACES (Transformations /jeunesses/ Espaces publics), piloté dans son volet français par Marie-Hélène Bacqué.

L'ambition de ce séminaire était de mettre en discussion les travaux de chercheurs avec les savoirs d'acteurs locaux. Ce séminaire a porté essentiellement sur le rapport des jeunes et des institutions. Ses quatre séances ont permis de travailler sur l'histoire et l'actualité des rixes entre jeunes sur l'espace public, sur les liens entre jeunes des quartiers populaires et institution policière, sur le défi scolaire, et enfin, sur les modes d'engagement des jeunes.

Nous vous proposons dans cet article une synthèse des quatre séances du séminaire.

1. Comprendre les phénomènes de violence dans les quartiers populaires

Séance du 30 novembre 2018, Intervenant Gérard MAUGER Sociologue, directeur de recherche émérite au CNRS)⁷.

Le phénomène des bandes n'est pas nouveau. Dans les années 1960 et 1970,

⁶ Amélie Pariente, Doctorante Paris Diderot, stagiaire au Secteur des études locales dans le cadre du programme Tryspaces

⁷ MAUGER Gérard, *Âges et générations*, Paris, La Découverte, 2015
MAUGER Gérard, *Sociologie de la délinquance juvénile*, Paris, La Découverte, 2009

des jeunes des quartiers populaires (les « blousons noirs ») se regroupent et s'affrontent. Comment peut-on caractériser ces phénomènes ? Comment ont-ils évolué ? Comment comprendre les phénomènes de violence actuels ?

1.1 Des déterminants identiques, hier et aujourd'hui

La bande, un entre-soi favorisé par les inégalités socio-spatiales

Les inégalités socio-spatiales correspondent à la séparation des populations dans l'espace selon leur milieu social. La bande reste aujourd'hui comme autrefois un entre-soi des jeunes hommes des classes populaires, favorisé par une ségrégation sociale et spatiale.

Celle-ci, déjà présente dans les années 70, a évolué avec l'effet de la gentrification qui a engendré le déplacement des classes populaires vers les périphéries. Les affrontements entre jeunes, selon Gérard Mauger, ont donc de moins en moins lieu dans le centre de Paris et de plus en plus dans les banlieues.

Une culture juvénile qui valorise la force physique

Pour G. Mauger, le phénomène de bandes reste bien majoritairement masculin. En effet, pour ces jeunes, se construire en tant qu'homme, c'est cultiver sa capacité physique mais aussi mentale, à faire face en mobilisant sa force, ce que Mauger appelle le capital agonistique. Il s'agit de se faire respecter et l'affrontement avec une bande d'un territoire voisin permet d'éprouver et de mesurer son capital agonistique, individuel et collectif. Puisque la socialisation juvénile se fait à travers le quartier, la bande est donc toujours liée à un territoire, quartier ou autre lieu de regroupement et d'appartenance. C'est pourquoi les motifs invoqués (histoires amoureuses, regard de travers...) sont très souvent des prétextes qui servent à montrer la suprématie de la bande sur un territoire plus élargi.

Cette culture de la virilité explique que les bandes de filles restent peu nombreuses.

Pour G. Mauger, à travers ce prisme, la police peut être perçue comme une bande concurrente, certes particulière, mais qui mobilise la même ressource : la force.

« Une bande particulière d'hommes en uniforme, qui peut envahir le territoire et procéder à des contrôles et à des arrestations, vécus comme humiliants. »

1.2 Le contexte scolaire et de l'emploi ont néanmoins évolué

Les relations des milieux populaires avec l'École

Les relations des milieux populaires avec l'École se sont profondément transformées depuis les années 1970. A cette époque, l'école n'apparaissait pas comme une priorité pour les enfants d'ouvriers, qui se regroupaient hors de ce monde qui n'était pas le leur. Aujourd'hui, poursuivant l'expérience de l'école, ils font plus que d'autres l'expérience de l'échec scolaire. Cet entre-soi qu'est la bande

se construit non plus en dehors de l'école mais en relation avec l'échec scolaire, et les collègues et lycées font partie des scènes de conflits.

L'accès à l'emploi : la conversion de la force de combat en force de travail

Jusqu'au début des années 80, les jeunes des bandes travaillaient et se regroupaient le week-end. Les métiers qu'ils pratiquaient, dans l'industrie ou dans le bâtiment par exemple, mobilisaient des ressources (force physique, courage) et des valeurs (virilité) très proches de celles valorisées au sein de la bande. Cette proximité favorisait la conversion de la force de combat en force de travail et préparait la sortie de la bande.

Aujourd'hui, les jeunes sortis du système scolaire sans diplôme ou munis de diplômes dévalorisés sur le marché du travail se voient proposer (quand ils ne sont pas victimes de ségrégation à l'embauche) des emplois de service (livreurs de pizza, par exemple), qui ne leur permettent plus de mettre en œuvre cette conversion qui les valorisait socialement. La sortie de cette période de sociabilité tournée sur le quartier est plus tardive, certains s'attardant au sein de la bande jusque vers l'âge de 30 ans. Cette indétermination de la période d'insertion professionnelle peut se tourner vers l'acquisition de ressources illégales.

Le business, nouvelle conversion, nouveaux territoires à défendre

Dans le business qui s'est mis en place au début des années 1980 (revente d'objets volés ou de drogue) et fortement développé depuis, il y a des places disponibles, les jeunes des quartiers populaires ont les relations nécessaires pour les obtenir et ils disposent d'une ressource essentielle à l'exercice de ces activités : la force physique et mentale entretenue et valorisée lors des affrontements entre bandes. Ce capital agonistique qu'ils n'arrivent plus à valoriser sur le marché du travail légal, ils trouvent à le valoriser sur le marché du business.

Ainsi, le territoire à défendre, qui était autrefois un territoire symbolique, peut aussi être devenu un territoire économique, tandis qu'aux valeurs de courage et de virilité est venu s'adjoindre celle d'enrichissement. En conséquence, le monde des bandes est devenu de plus en plus poreux par rapport à celui qu'on appelait autrefois le « milieu », le monde de la délinquance professionnelle dont la fonction était de s'enrichir. Ce qui a changé, par rapport aux années 1960 et 1970, ce n'est pas tant l'usage de la force, mais cette porosité avec la délinquance professionnelle, et la présence et l'usage des armes à feu.

1.3 Les axes pour l'action publique : prévenir l'échec scolaire et accompagner la conversion du capital agonistique dans des domaines légaux et pacifiés

A la lumière de ces travaux, deux clés principales apparaissent en terme de lutte contre la violence entre jeunes :

Réduire l'échec scolaire : Pour G. Mauger, aux causes structurelles doivent correspondre des réponses structurelles, à savoir travailler sur tout ce qu'il est

possible de faire pour réduire l'échec scolaire, y compris en augmentant les moyens qui sont alloués à l'école, lesquels sont actuellement insuffisants.

Travailler sur les conversions possibles du capital agonistique : Du point de vue de l'action publique locale, il s'agit d'encourager le travail de conversion pour renoncer au business et aux gratifications qu'il apporte, en termes économiques mais aussi en termes relationnels et d'identité. Progressivement, il s'agit de réintégrer le monde des classes populaires ordinaires, normalisé, avec un emploi et un groupe social stable.

Diverses pistes sont à explorer pour tenter de faire dériver le principe d'affrontement identitaire viril vers des moyens d'expression pacifiés. Le hip-hop et le sport, par exemple, sont des manières d'exprimer des compétences corporelles dans un registre pacifié. Ce travail de conversion est concrètement d'abord un travail de présence et d'accompagnement de long court, par des professionnels de la jeunesse, éducateurs et animateurs, qui font souvent un travail assez remarquable mais non reconnu en ce sens.

1.4 Les révoltes de 2005, une contestation proto-politique

Les émeutes de 2005, parties d'un quartier de Clichy-sous-Bois, se sont étendues géographiquement (Clichy, Montfermeil, banlieue parisienne puis France entière) et ont duré trois semaines.

On s'est interrogé sur les raisons de cette extension spatiale et temporelle exceptionnelle, en dehors du fait que la télévision a joué un rôle central dans cette expansion en mettant quotidiennement l'accent sur ce qui était devenu une sorte de compétition entre bandes.

Les sociologues ont avancé trois clés d'interprétation :

une révolte du précaire : De jeunes travailleurs précaires se révoltant contre une société qui ne leur ménage pas de place. Mais l'analyse des profils des jeunes interpellés (560 arrestations) a montré qu'ils étaient très jeunes, pour la plupart collégiens ou lycéens.

une révolte des ghettos. Mais la notion de « ghetto », importée des États-Unis, n'est pas vraiment pertinente ici, les porosités sociales et spatiales étant plus importantes et la diversité des classes populaires est réelle au sein des quartiers (ménages stables, population en emploi présentes...)

une révolte des minorités visibles, renvoyant aux questions de reconnaissance et de discrimination. Cette interprétation était très minoritaire à cette époque.

Pour Gérard Mauger, le plus crédible et proche de ce qui était vécu est l'existence d'une contestation de nature « proto-politique », exprimée contre une police honnie pour les raisons évoquées précédemment (considérée comme une bande adverse qui envahit le territoire) et contre l'injustice, car Zyed et Bouna, morts dans un transformateur électrique alors qu'ils étaient poursuivis par la police, n'avaient semble-t-il rien fait de répréhensible.

Le message politique sous-jacent exprimait le sentiment d'injustice ressenti par ces jeunes, à une période où le ministre de l'Intérieur proposait à La Courneuve, le « nettoyage au karcher » et évoquait, à Argenteuil, les « cailleras » (discours reçu comme celui d'un chef de bande).

Pourtant, à l'époque, la nature infra-politique du message n'a pas été conscientisée par les jeunes émeutiers. Ce n'est qu'a posteriori qu'ont émergé des tentatives de prise de parole politiques, ancrées sur le vécu de ces jeunes, sachant que la majorité d'entre-eux ne sont ni en échec scolaire, ni intégrés à des bandes, ce qui a d'ailleurs créé dans les quartiers des divergences de points de vue entre ceux qui soutenaient l'émeute et ceux qui s'inscrivaient contre.

Thèmes abordés dans le débat

- Il faut rappeler le caractère très minoritaire, au sein des quartiers populaires, des jeunes concernés par les questions de bandes, de violence et de business.

- Plusieurs remarques ont porté sur les différentes violences qui s'articulent dans nos sociétés : la violence structurelle des sociétés capitalistes, inégalitaires, et la violence symbolique qui conduit les dominés à intérioriser l'ordre social comme allant de soi. Pour G. Mauger, effectivement, ces violences s'inscrivent dans les rapports de domination en œuvre dans les sociétés capitalistes néolibérales, pas seulement économiques, mais aussi, par exemple entre hommes et femmes, entre lettrés et illettrés, entre forts et faibles, etc..

- La compétitivité et l'esprit « guerrier » n'est pas l'apanage des jeunes des quartiers populaires. C'est une valeur centrale : être compétitif, c'est être le plus fort. Somme toute, n'est-ce pas une valeur intégrée par certains jeunes : être le meilleur c'est être le plus fort et gagner le plus d'argent ?

- Les sentiments fortement ressentis par les jeunes d'injustice et de manque de considération de la part des adultes.

- L'importance du dialogue et des actions concertées entre les acteurs mais aussi avec les habitants.

- L'importance de l'encadrement social. La promotion de l'action collective et des valeurs de coopération, pour sortir de la logique de compétition.

2. Police et jeunesse des quartiers populaires, l'institution policière, histoire, enjeux, fonctionnements

Avec Fabien JOBARD, Sociologue, directeur de recherche au CNRS et chercheur au CESDIP⁸

Lors de notre deuxième séance de séminaire nous avons accueillis le sociologue Fabien Jobard, venu nous parler de ses recherches concernant l'institution policière, ses évolutions et la manière dont son organisation influe sur le travail des policiers, ainsi que sur les rapports qu'ils entretiennent avec les jeunes dans les quartiers populaires.

Plus que de simples interactions spontanées entre des jeunes et des policiers dans l'espace public, ces rapports sont le fruit de constructions historiques et sociales. L'échelle d'action, locale ou centralisée, les réformes ou encore les modes de recrutement mis en place au sein de l'institution policière sont susceptibles de modifier ces rapports.

L'implication d'autres acteurs tels que les habitants ou encore l'évolution des politiques d'emploi montrent également que ces rapports entre police et jeunes des quartiers ne peuvent pas être simplement compris comme des rapports bilatéraux et dépendent de facteurs extérieurs et de contextes économiques, sociaux, politiques ou encore migratoires.

Plus largement, c'est le brouillage des missions attendues par la police qui est en jeu. N'est-elle pas de plus en plus appelée à répondre à l'ensemble des problématiques présentes dans les quartiers populaires, sociales tout autant que sécuritaires ?

L'intervention du sociologue a été alimentée de nombreuses questions du public présent ainsi que de témoignages d'habitants et de travailleurs de la ville de Saint-Denis.

2.1 L' « identité historique » de la police : contrôler les jeunes hommes oisifs présents dans les espaces publics.

F. Jobard commence son intervention en rappelant que l'histoire de la police est intimement liée à celle de la jeunesse des milieux populaires. Dès sa naissance en Angleterre au cours du 17^e siècle aux tous premiers temps de

⁸ Centre de Recherche Sociologique sur le Droit et les Institutions Pénales.
Jobard, Fabien, et de Maillard Jacques. Sociologie de la police. Politiques, organisations, réformes.
Armand Colin, 2015

l'industrialisation, la police urbaine a été créée spécifiquement pour elle. Les évolutions économiques et sociales en cours engendrent l'arrivée dans les villes de jeunes hommes célibataires et sans emploi qui quittent les zones rurales pour trouver du travail en ville, ainsi que de jeunes soldats. La création de la police permet donc de garder un contrôle sur cette nouvelle population encore mal connue et très présente dans les espaces publics.

Puis c'est entre la fin du 18^e siècle et le début du 19^e siècle, en Angleterre, en France, ainsi que dans d'autres pays européens que les villes créent leur propre police. A cette période la police est alors municipale, gérée par les Maires, dans l'objectif d'assurer l'ordre, la tranquillité, la salubrité et la sécurité publique. C'est donc un pouvoir local. Dans de nombreux pays, la police est toujours placée sous l'autorité des pouvoirs locaux. Il existe par exemple 18000 polices municipales aux Etats-Unis, 43 polices régionales en Angleterre ou encore une police par land en Allemagne.

En France, la police est devenue une institution régalienne, soit une organisation nationale et centralisée, par un acte du régime de Vichy en 1941. Dans les années 1950-1960, quand sont créés les grands ensembles, les choses n'ont pas vraiment changé, la police est une police urbaine qui s'occupe de contrôler des populations considérées comme « à problèmes », soit les jeunes sans travail présents dans les espaces publics, à quoi viennent s'ajouter des politiques de gestion des populations immigrées.

Mais la police n'est plus locale, gérée par les villes, elle est nationale. Selon F.Jobard, les rapports problématiques entre les habitants et la police proviennent en partie d'un décalage entre une organisation policière centralisée au niveau national et les besoins locaux des habitants.

2.2 Les conséquences de l'hypercentralisation de la police en France

La structure organisationnelle de l'institution policière, locale ou centralisée, a donc des conséquences sur la forme des interventions policières. L'exemple des Etats-Unis peut illustrer les possibilités (vertueuses ou non) offertes à une police décentralisée. On peut citer une relative autonomie par rapport au pouvoir central, qui s'est illustrée par exemple lorsque certaines polices locales refusaient d'espionner les associations musulmanes, comme l'avait demandé le président Bush après les attentats de 2001. Mais cette marge de manoeuvre plus large donnée à la police locale s'est exprimée aussi lors des émeutes de Ferguson où les policiers sur-équipés se sont déployés de façon très violente sur les manifestants d'abord pacifiques, sans être contrôlés par des directives nationales.

Une institution centralisée offre d'autres possibilités. Aujourd'hui en France, la

hiérarchie policière dispose d'équipes qu'elle peut « projeter » sur les lieux d'intervention, ce qui permet, à effectif constant, de couvrir un territoire plus étendu. On peut soit faire venir des CRS de Paris pour intervenir dans les banlieues ou au contraire appeler tous les policiers d'Ile-de-France à intervenir à Paris. Par exemple, lors des manifestations des Gilets Jaunes, des effectifs policiers intervenant habituellement à l'échelle des circonscriptions ont été mobilisés à Paris, même ceux qui n'étaient pas professionnalisés dans le maintien de l'ordre (spécialisés par exemple dans la lutte contre les violences urbaines ou l'assistance aux sans-abri). En l'absence de commissariats locaux, des effectifs spécialisés dans le maintien de l'ordre, comme les CRS, sont susceptibles d'être « projetés », en cas de troubles dans des quartiers populaires, sur des territoires qu'ils ne connaissent pas et procédant à des contrôles d'identité parfois violents. Ce type d'intervention peut avoir de lourdes conséquences, comme ce fut le cas pour Zyed et Bouna, ces deux jeunes de Clichy-sous-Bois qui décèdent électrocutés après s'être réfugiés dans un transformateur électrique pour échapper à un contrôle de police le 27 octobre 2005.

Selon F. Jobard la centralisation s'avère très utile dans une logique répressive de maintien de l'ordre mais inadaptée aux besoins locaux.

2.3 L'expérience de la police de proximité dans les années 1990

Lors des échanges avec le public, il est demandé au sociologue de revenir plus en détails sur les expériences de ce qu'on appelle la « police de proximité » en France. Mise en place en 1997 par le Premier ministre Lionel Jospin, elle consistait à décentraliser la police, notamment en ouvrant des antennes dans les quartiers afin que les policiers puissent connaître et être à l'écoute des besoins de la population.

Un policier de Saint-Denis présent dans la salle et ayant lui-même fait partie d'une brigade de police de proximité de la ville témoigne de cette période. Il décrit une bonne entente avec les jeunes, lors de parties de football ou de discussions informelles. Les interventions policières, toujours présentes, mais circonstanciées, n'empêchaient pas de maintenir un contact entre les policiers et les jeunes, ceux-ci acceptant la double mission de prévention (par l'organisation de loisirs notamment) et de répression comme faisant « partie du jeu ». Puis il y a eu un changement de politique, les équipes sont retournées dans les commissariats et les antennes locales ont fermé. Aujourd'hui à Saint-Denis, des équipes à pied sont encore présentes mais seulement au centre ville et au niveau des gares.

Cette politique a cependant connu des limites car il s'agissait d'une politique difficile à évaluer et lourde à mettre en place. Mais plus encore, elle s'est déployée dans un contexte de déficit d'adultes investis de fonctions d'encadrement (éducateurs de rue ou éducateurs spécialisés, par exemple). Les policiers ont été de plus en plus sollicités, on leur a demandé finalement de pallier ce manque, de «

renforcer leur sensibilité sociale » sans que ceux-ci n'y soient formés,.

F. Jobard nous rappelle que les problèmes rencontrés dans les quartiers peuvent être interprétés de deux manières, soit comme des problématiques sociales, dues à des inégalités sociales et donc nécessitant une réponse sociale avec des intervenants sociaux, soit comme des problèmes de délinquance ou d'«incivilités», nécessitant alors un traitement judiciaire. De manière presque mécanique, les statistiques de la délinquance ont augmenté dans les années 2000, du fait d'une meilleure prise en compte des problèmes locaux par la police mais, également, du fait de la judiciarisation de problèmes auparavant considérés comme relevant du « vivre ensemble » et faisant précédemment l'objet d'une réponse sociale.

Mais selon la sociologue les choses auraient pu être différentes si la police de proximité avait été mise en place par les maires en lien avec les services sociaux ou encore les services de voirie. Dans les pays où la police est municipale, le maire a le choix et peut articuler une pluralité de réponses pour traiter un même problème car il a autorité sur les services sociaux, la police, les services de la voirie, etc.

En 2002, Nicolas Sarkozy, alors ministre de l'intérieur, change d'orientation, vers une logique plus sécuritaire et répressive, considérant que la police n'est pas là pour faire du social mais pour faire du maintien de l'ordre.

2.4 Réformer l'institution, diversifier les acteurs

D'autres réformes, ayant plus ou moins fonctionné, ont été mises en place pour tenter d'améliorer les rapports entre la police et les habitants des quartiers.

Si depuis sa création la police a pour mission de contrôler les jeunes hommes oisifs présents dans les espaces publics, un des problèmes majeurs qui se pose est le soupçon qui pèse sur elle de traiter inégalement les publics qu'elle rencontre (contrôle au faciès, racisme, traitements discriminatoires, etc.). Or, en conséquence des politiques urbaines des années 1950-1970, les policiers se trouvent aujourd'hui, dans l'espace public qu'ils ont pour mission de contrôler, en présence d'une forte présence d'immigrés et de descendants d'immigrés.

Au milieu des années 1990, le ministre de l'Intérieur Jean-Pierre Chevènement a « encouragé la diversité dans la police », afin que celle-ci soit le « reflet de la société », favorisant ainsi le recrutement des jeunes issus des quartiers et d'origine ethnique plus variée. Cet objectif a été atteint, notamment en Île-de-France, en grande partie grâce aux emplois-jeunes. Cependant, la diversification des recrutements ne constitue pas mécaniquement un facteur de changement de l'institution policière, laquelle exige une grande conformité de ceux qui la composent. On peut remarquer des comportements de sur-conformité de la part de ces nouveaux venus, minoritaires, qui souhaitent s'intégrer professionnellement

et peuvent subir eux-mêmes le racisme au sein de l'institution.

Aujourd'hui en France, on assiste également à un retour de la police de proximité dans certaines villes, comme Aulnay-sous-bois, Sevran, Aubervilliers et Saint-Denis, avec la mise en place de la BTC (brigade territoriale de contact). A Saint-Denis cette brigade est effective depuis novembre 2018 et intervient dans les quartiers nord de la ville. Il s'agit d'une police « sectorisée » qui patrouille à pied ou en voiture et dont l'objectif est de « rapprocher les policiers de la population ». Il est demandé aux policiers d'aller au contact des habitants pour que ceux-ci puissent venir les voir directement en cas de problèmes et puissent leur transmettre des informations.

Enfin, il est demandé au sociologue si les habitants peuvent jouer un rôle dans l'amélioration des relations avec la Police dans les quartiers. Pour ce dernier, il existe bien des lieux où les habitants peuvent rencontrer les policiers, comme les Conseils Locaux de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) ou lors des conseils de quartier par exemple. Il faut toutefois avoir conscience que les habitants qui participent à ces dispositifs de concertation sont majoritairement des actifs (souvent fonctionnaires et souvent diplômés) et des retraités, c'est à dire des populations plutôt conservatrices, dont l'opinion exprimée ne représente pas celle de l'ensemble des habitants. Le sociologue préconise surtout le fait de faire venir directement les habitants dans les commissariats, sous forme de permanences d'écoute par exemple. Une femme dans le public rappelle à ce sujet qu'à Saint-Denis il existe des permanences pour les femmes battues qui fonctionnent bien et qui ont permis de recréer un lien qui avait disparu.

Cette rencontre avec Fabien Jobard nous a permis de comprendre certaines causes des conflits actuels entre les jeunes des quartiers populaires et la police, à partir du rôle que joue l'institution policière. Car comme l'ont rappelé plusieurs personnes dans le public, certaines interventions policières s'avèrent violentes et contribuent à créer un climat de peur.

En conclusion, le sociologue élargit son propos : « *Quand on supprime la présence d'adultes, il ne reste plus que la police* ». Ce n'est pas selon lui seulement un manque de police qui pose problème dans les quartiers populaires mais plus largement un « *manque d'adultes investis dans des fonctions de contrôle, d'accompagnement, de régulation* ». Il est alors demandé aux policiers de résoudre des problèmes, relevant notamment de causes sociales, qui ne relèvent finalement pas de leur mission et donc pour lesquels ils ne sont pas formés. Leurs réponses prennent alors une forme répressive.

3. Le défi scolaire

Avec Fabien Truong Sociologue, enseignant chercheur à l'Université Paris 8 à Saint-Denis et Mathieu Vade pied, réalisateur.

Le 2 avril 2019, le sociologue Fabien Truong et le réalisateur Mathieu Vade pied venaient nous présenter en avant-première leur film « Les Défricheurs », réalisé avec des élèves du lycée Paul Eluard de Saint-Denis. A partir d'une enquête sociologique et ethnographique portant sur les trajectoires dans l'enseignement supérieur des jeunes issus de quartiers populaires⁹, le film s'attache à retracer ces parcours à travers l'histoire de quelques jeunes. Ces derniers reviennent au lycée transmettre leur expérience. La diffusion du film a été suivi d'un riche débat en présence des jeunes acteurs du film, d'élèves et anciens élèves du lycée, de professeurs, ou encore de professionnels de la ville de Saint-Denis.

Les défricheurs

(2019 Fabien Truong – Mathieu Vade pied)

Résumé : Amine, Brandon et Faïda sont en classe de terminale à Saint-Denis et préparent le bac. Ils s'imaginent devenir prof de sport, trader ou avocate. Ils écoutent en classe des anciens élèves venus raconter leur parcours. Après le bac, il leur faudra traverser les frontières sociales, apprendre à se découvrir, affronter ce qu'ils n'avaient pas prévu. Ils reviendront au lycée deux ans et demi plus tard témoigner, à leur tour, du chemin accompli et transmettre leurs conseils aux futurs bacheliers.

Cette étude, réalisée sur un temps long, a permis de suivre les jeunes dans leur parcours au sein de l'institution scolaire. Ont-ils connu une ascension scolaire pouvant correspondre à une ascension sociale ? Quelles sont les stratégies qu'ils mettent en place pour tenter de « réussir » et de se faire une place ? Comment se projettent-ils dans les études ? Voilà les nombreuses questions soulevées par le film et qui ont fortement intéressé notre cycle de séminaire. Plutôt que de résumer le film, nous verrons ici quelles réactions et quels débats il a suscité auprès des personnes présentes, en interaction avec les acteurs et les réalisateurs.

3.1 Des trajectoires scolaires multiples : projections, réussites, échecs, rebondissements

Le film s'intéresse aux parcours scolaires des élèves à partir de l'obtention du baccalauréat. Comment cette étape, symbolisée par l'acquisition d'un diplôme, permet-elle aux jeunes de se projeter dans les études supérieures ? Ce sont bien-

⁹ Cette enquête a aussi donné lieu à la parution d'un ouvrage : Fabien Truong, Jeunesses françaises. Bac+5 made in banlieue, La Découverte, 2015

sûr des portes qui s'ouvrent, la possibilité d'intégrer des classes préparatoires ou d'entrer à l'université. Cependant certains expriment aussi une difficulté à se projeter, le lycée préparant au bac plus qu'aux études qui s'ensuivent. Les jeunes ne savent pas toujours ce qu'ils veulent faire et peuvent chercher une voie qui leur corresponde. Le lycée s'inscrit par ailleurs la plupart du temps dans une continuité, dans sa vie locale et sociale, les études supérieures représentant souvent un déplacement, tant géographique que social.

Comme le dit une jeune fille présente dans le public, contrairement à d'autres films sur les quartiers dits «défavorisés» qui mettent en exergue un jeune de banlieue qui réussit à la fin, ce qui est montré ici ce sont plutôt la diversité des réussites, des échecs et des rebondissements. La scolarité n'est donc pas linéaire, il s'agit d'une évolution en étapes, qui peut être comprise grâce à une analyse sur le temps long. De plus, le fait de suivre des jeunes pendant plusieurs années permet de montrer qu'au-delà d'un parcours strictement scolaire, c'est une transformation globale, aussi bien physique que mentale qui s'opère chez les individus et qui se construit en interaction avec l'école mais aussi avec le quartier d'origine, la famille ou encore les groupes d'amis.

Si les études supérieures représentent une ascension sociale pour des jeunes issus de milieux populaires, le fait de ne pas aller « jusqu'au bout » n'est pas une fatalité ni signe d'un échec. Si certains jeunes considèrent le fait de ne pas avoir «réussi » à l'école comme tel, d'autres soulignent le fait que, contrairement à la vision dominante, les hautes études ne sont pas la seule voie pour arriver à trouver une place et un métier qu'ils aiment.

3.2 La transmission et la représentation

Dans ce cadre, comment accompagner les jeunes lors de leur orientation ? Ces « grands » qui ont déjà fait l'expérience des études supérieures, qu'ils soient allés au bout ou non, semblent être des interlocuteurs privilégiés pour les générations qui leurs succèdent.

Car pour ces jeunes issus de quartiers populaires l'accès aux grandes études c'est une nouvelle étape de l'expérience de l'acculturation scolaire. L'intégration de grandes écoles ou de classes préparatoires, c'est l'apprentissage de nouvelles disciplines et de nouvelles formes de travail, mais aussi d'un univers différent de leur milieu d'origine, avec ses normes, ses codes et la présence de personnes d'origines sociales diverses. Il faut alors réussir à trouver sa place, surtout dans des milieux où les jeunes ne se sentent pas toujours représentés et où les expériences de discrimination ne sont pas rares.

Comme l'explique F. Truong, quand on est un jeune de cité, parfois le premier de la fratrie à accéder à l'enseignement supérieur, on manque de représentations. Quelles sont les incarnations possibles ? « *Tout le monde ne peut pas être Mbappé, Omar Sy ou Fianso* ». L'enjeu est alors de montrer par l'exemple que ces parcours

sont possibles. Le récit des anciens qui les incarnent eux-mêmes parle beaucoup plus aux jeunes qu'une simple information ou une leçon de morale. Cela prend sens également dans un contexte où les jeunes des quartiers populaires ont été fortement médiatisés et pointés du doigt depuis une quinzaine d'années. Ce genre d'initiative permet de leur apporter un autre regard sur eux-mêmes, qui soit plus positif et valorisant.

Une jeune fille du public intervient pour rappeler que le cercle familial ou encore l'environnement, jouent un rôle dans la construction de l'individu et dans son avenir. Il existe autour des jeunes de nombreux acteurs qui contribuent au quotidien à les aider à se construire en tant qu'adulte et ceux-ci doivent en avoir conscience. Ces adultes référents, professeurs, animateurs, membres de la famille sont souvent cités comme des soutiens majeurs dans des périodes de doute et de questionnements.

Si le film « Les défricheurs » apporte un éclairage sociologique sur les rapports qu'entretiennent les jeunes de quartiers populaires avec l'institution scolaire, il est également porteur d'un message aux nouvelles générations, pour leur dire l'importance de croire en soi et de ne pas se fermer de portes. Il permet également de s'interroger sur les normes sociales de la réussite, du poids de ces normes sur les constructions identitaires, et d'introduire d'autres schémas que celui de la réussite financière ou de statut social : la richesse des interactions sociales et de la transmission dans le cas d'un éducateur sportif par exemple. Les grands semblent avoir un rôle à jouer dans l'accompagnement des plus jeunes puisqu'ils sont à même de comprendre leur situation et de leur donner des conseils adaptés.

4. Jeunes et engagements

Avec Marie-Hélène Bacqué, professeure de sociologie à l'université Paris Ouest Nanterre

En introduction de cette rencontre, M H Bacqué nous présente la recherche Pop'part, cadre dans lequel ce thème de l'engagement des jeunes est travaillé. Cette recherche se déroule avec des jeunes de 10 villes (Aubervilliers, Clichy sous-Bois, Corbeil, Nanterre, Pantin, Paris 18^{ème}, Saint-Denis, Suresnes, Vert-Saint-Denis, Villeneuve la Garenne), sur la façon dont ils ont grandi et vivent dans leurs territoires. L'objectif est d'appréhender, à partir de leurs expériences, les transformations du territoire métropolitain. Il s'agit de considérer cette question à partir des quartiers populaires et non plus à partir du centre.

Cette démarche de recherche est participative, entre chercheurs, jeunes et animateurs associatifs ou de structures municipales jeunesse. L'objectif est que les savoirs des jeunes, des professionnels de la jeunesse issus de l'expérience, soient confrontés avec ceux des chercheurs. Nous cherchons à dégager des expériences communes des quartiers populaires, mais également les divergences liées aux milieux, au genre, aux expériences vécues de la discrimination. Nous interrogeons également la part du territoire dans la construction des identités. Telles sont quelques unes des questions travaillées dans cette recherche.

Ce travail s'est mené à travers d'ateliers collectifs, de productions de vidéos par les jeunes dans les quartiers et d'entretiens individuels. Deux week-ends ont permis à l'ensemble des jeunes de se retrouver. Un ouvrage est en cours de réalisation, avec à la fois des textes de jeunes, de professionnels de la jeunesse et de chercheurs.

La question de l'engagement est sortie petit à petit des discussions. S'il intéressait les chercheurs, ce n'est pas un mot directement sélectionné par les jeunes. Ce thème découle du travail à partir d'une autre entrée, celles des « gilets jaunes », thème sur lequel certains jeunes avaient envie de travailler. Quelques-uns étaient engagés dans ce mouvement, d'autres en étaient curieux, d'autres encore critiques, surtout vis-à-vis des formes qu'il pouvait prendre. Dans tous les cas, ce mouvement n'a pas laissé indifférent. Le sentiment qui domine est que les Gilets jaunes ont été entendus, au contraire des habitants des quartiers populaires qui expriment les mêmes problèmes depuis longtemps (fin de mois, rapports avec la police, non reconnaissance...). Ce débat autour des gilets jaunes met en lumière la non rencontre des Gilets jaunes et des jeunes des quartiers populaires. La visibilité des premiers, et des nouvelles formes d'expression qu'ils ont développées, a également renforcé le sentiment de non reconnaissance citoyenne des seconds. Une table ronde, publiée sur Métropolitiques ¹⁰, rend compte de ces débats.

¹⁰ <https://www.metropolitiques.eu/Gilets-jaunes-regards-de-jeunes-de-banlieue.html>

Plus généralement, les formes de l'expérience de l'engagement pour les jeunes et les associations présentes sont diverses, que ce soit dans l'expérience de maraudes, de mobilisations lycéennes ou de projets sportifs ou à l'international. On peut cependant relever quelques traits communs.

- Des engagements qui partent de l'expérience quotidienne et des rencontres de proximité (lycée, quartier...), favorisés par les réseaux sociaux, qui permettent certains décloisonnements, notamment en matière de frontières territoriales. Leur utilisation permet une organisation spontanée et ponctuelle sur des actions très concrètes.
- Des engagements qui relèvent également de sociabilités, d'affiliations, de transmissions familiales, mais aussi du fait d'éducateurs, de professeurs, de militants de quartiers, de responsables de structures jeunesse..., d'anciens qui incitent, donnent l'exemple et jouent un rôle de passeurs avec les institutions.
- Des engagements qui peuvent évoluer et passer de structures municipales vers sa propre association par exemple. L'engagement est un apprentissage, une formation en faisant. De nombreuses structures jeunesse ou associations sportives utilisent ainsi le levier du projet pour impliquer les jeunes, leur confier des responsabilités, facteur de développement de la confiance en soi et du sentiment de son utilité sociale.
- Des engagements qui reposent sur des actions concrètes, sur fond de méfiance envers la scène politique, (à qui on oppose l'humain, la gratuité...). Peu de jeunes se disent effectivement politisés au sens partitaire du terme. La défiance peut cependant être mise à distance lorsque localement, des personnes (élus, responsables ou militants politiques) sont personnellement connues et reconnues.

Ce séminaire a connu des prolongements pendant l'année 2019-2020, prenant la forme d'un accompagnement pour l'organisation de débats organisés par des jeunes eux-mêmes. Le comité de vie lycéenne (CVL) du lycée Paul Eluard a ainsi organisé 2 rencontres, l'une portant sur l'homophobie et plus largement la stigmatisation des gays, lesbiennes, trans et +, et la seconde portant sur les rapports entre jeunes et police. C'est également sur ce second thème que les jeunes de l'espace Jeunesse de Sémart Delaunay Belleville ont souhaité débattre. Ces rendez-vous se sont interrompus avec le premier confinement de mars 2020.

Les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi

Les taux de chômage communaux sont habituellement ceux construits par l'Insee à partir des données de l'enquête du recensement de la population. Cependant, ils ne correspondent pas aux données de l'année en cours et datent de 3 ans. L'épisode Covid19, le confinement et l'arrêt d'une bonne partie de l'économie ont ébranlés la situation socio-économique en France. Qu'en est-il à Saint-Denis ? Nous proposons ici un regard sur des données plus récentes, celles des inscrits à Pôle emploi.

1. Les catégories de demandeurs d'emploi

En novembre 2020, 14800 dionysiens¹¹ sont inscrits à Pôle Emploi. Ils se répartissent au sein de plusieurs catégories des Demandeurs d'Emploi en Fin de Mois (DEFM). Parmi elles, 13940 demandeurs d'emploi de catégories A (sans emploi), B ou C (activité partielle) sont tenus de rechercher un emploi.

Les demandeurs en catégorie D sont sans emploi mais non immédiatement disponibles (maladie, formation, contrat de sécurisation professionnelle)¹². Ceux en catégorie E sont pourvus d'un emploi (ex : création d'entreprise, contrats aidés).

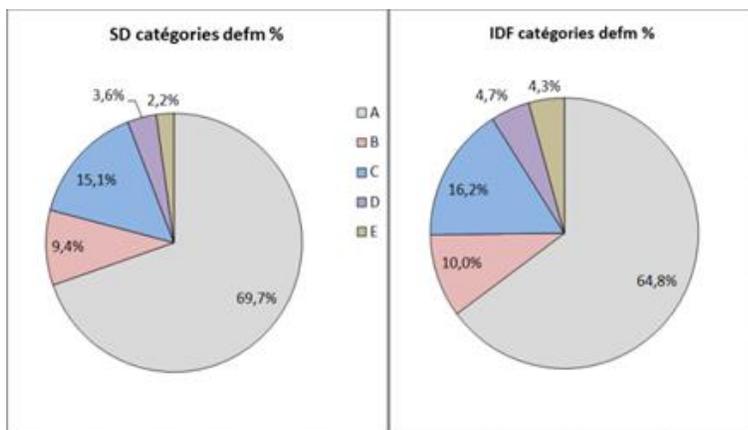
En comparaison des autres échelles territoriales la part des chômeurs sans emploi (A) est comparable au Département, mais supérieure à l'IDF et la France Métropolitaine (54% en FrM)

A Saint-Denis, 54% des DEFM sont des hommes (49,6% en IDF).

32% des DEFM disposent de diplômes de niveau bac+2 ou supérieurs (43,4% en IDF).

¹¹ Les données sont arrondies

¹² Selon la nomenclature Pôle Emploi : **Catégorie A**, demandeur d'emploi en recherche active, disponibles, sans emploi, (hors toutes activités réduites) ; **Catégorie B**, demandeur d'emploi en recherche active, en activité réduite courte, de moins de 78H ; **Catégorie C**, demandeur d'emploi en recherche active, en activité réduite longue, avec activités réduites longues 78H et plus ; **Catégorie D**, demandeur d'emploi sans recherche active, non disponible, sans emploi ; **Catégorie E**, demandeur d'emploi sans recherche active, non disponible, en emploi

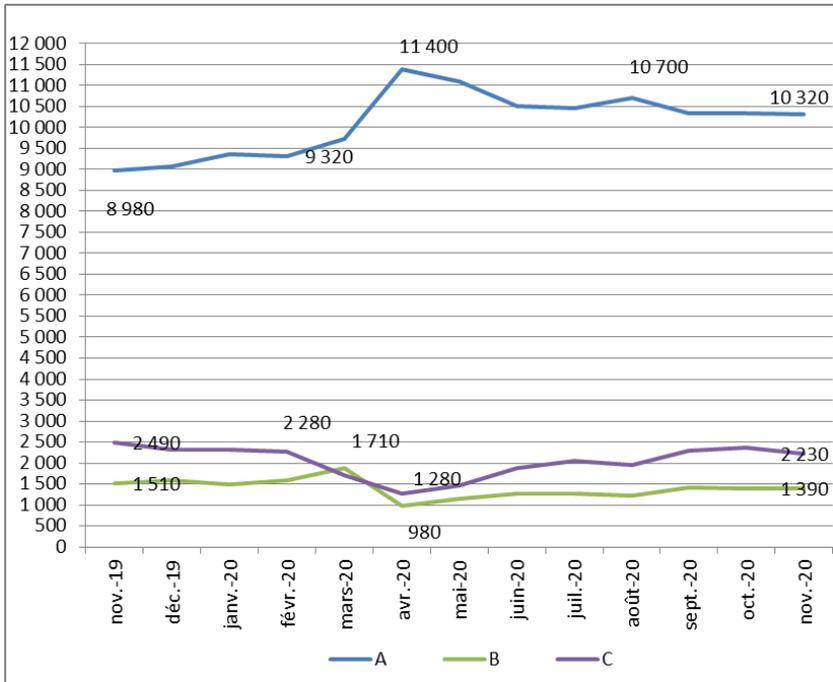


1.1 Evolution de la demande d'emploi

En un an, les inscrits à Pôle Emploi, toutes catégories, ont augmenté de 7%, passant de 13850 à 14800 demandeurs de novembre 2019 à novembre 2020. La tendance n'est cependant pas la même au sein de chaque catégorie, l'augmentation concerne principalement les demandeurs sans emploi de la catégorie A (+15%) et D (+12,5%), les autres catégories sont en baisse (-8 à -13%).

Selon la durée des contrats et le nombre d'heures travaillées, les demandeurs des catégories ABC peuvent basculer d'une catégorie à l'autre (de A à B, ou C ; de B ou C vers A...). Le contexte économique de la crise de la Covid-19 et la baisse d'activité des entreprises, ont réduit les possibilités de recrutement, et la possibilité d'accroître les heures ou la durée des contrats. Sans doute une partie des chômeurs de catégories B et C sont passés en catégorie A.

Demandeurs d'emploi en catégorie A, B et C



Le nombre d'inscrits en catégorie A atteint ainsi un pic en avril 2020 passant de 9320 demandeurs en février, avant annonce du confinement, à 11400 deux mois plus tard.

A l'inverse, la catégorie C (+ de 78h, contrats longs) est en baisse passant de 2280 demandeurs en février à 1280 en avril.

La catégorie B (-de 78h, contrats courts) progresse en février et mars, puis chute. Les effectifs sont quasiment divisés par 2 entre mars et avril (-910).

Demandeurs d'emploi par catégories

Mois	févr-19	nov-19	févr-20	nov-20	évol fev nov 20	évol fev nov 19	evol un an nov 19-20
inscrits sans emploi tenus de rech un emploi, categ A	9 460	8 980	9 320	10 320	10,7	-6,0	14,9
inscrits en activ réduite courte, tenus de rech un emploi, categ B	1 640	1 510	1 590	1 390	-13,3	-6,2	-7,9
inscrits en activ réduite long, tenus de rech un emploi, categ C	2 390	2 490	2 280	2 230	-2,2	4,6	-10,4
inscrits sans emploi, non tenus de rech un emploi, categ D	440	480	430	540	23,9	17,1	12,5
inscrits sans emploi, non tenus de rech un emploi, categ E	390	380	360	330	-8,6	2,7	-13,2
Total	14 310	13 850	13 970	14 800	5,9	-3,3	6,9
ABC	13 490	12 980	13 190	13 940	5,7	-4,1	7,4

Source : Pôle emploi - STMT, Données brutes

Le nombre des demandeurs de catégories ABC était en léger recul entre février et novembre 2019 (-4%). En 2020, sur la même période, on constate une augmentation de 5,7% (7,4% sur un an).

2. DEFM de moins de 25 ans, une augmentation de 21%

La demande d'emploi augmente chez les hommes, comme chez les femmes et au sein de toutes les classes d'âges, cependant plus particulièrement parmi les moins de 25 ans (20,7% sur un an).

Saint-Denis, demandeurs d'emploi en catégories ABC (123) selon le sexe et l'âge

	nov-19	févr-20	juil-20	nov-20	rappel évol fev- nov19	évol fev- nov20	évol annuelle 19- 20
DEFM	12 980	13 180	13 780	13 930	-3,7%	5,7%	7,3%
Hommes	7 020	7 150	7 500	7 510	-3,2%	5,0%	7,0%
Femmes	5 970	6 040	6 280	6 430	-4,2%	6,5%	7,7%
< 25 ans	1 160	1 200	1 270	1 400	-5,7%	16,7%	20,7%
25-49 ans	8 500	8 620	8 990	8 980	-3,7%	4,2%	5,6%
50 ans ou plus	3 330	3 370	3 530	3 560	-2,6%	5,6%	6,9%

Source : Pôle emploi - STMT, Données brutes

Entre février et avril 2020, on relève en effet une hausse des inscriptions des moins de 25 ans de la catégorie A (+18%, soit +160 jeunes) alors que leurs effectifs en catégorie B sont divisés par 2 (-70 jeunes).

L'inscription des jeunes est habituellement plus importante à la fin de l'été en raison de l'entrée sur le marché du travail des sortants du système scolaire. Entre juin et octobre en observant les 5 dernières années ce surcroît d'inscriptions correspond à environ 90 à 150 jeunes supplémentaires. En octobre 2020, cela concerne 220 jeunes.

2.1 L'ancienneté de la demande d'emploi

L'ancienneté d'inscription mesure le nombre de jours où le demandeur d'emploi a été inscrit de façon continue dans sa catégorie d'inscription. Pour les demandeurs des catégories A, B ou C, il s'agit donc de l'ancienneté d'inscription dans l'ensemble des catégories A, B, C (et non de l'ancienneté en catégorie A par exemple).

51,3% des demandeurs sont inscrits depuis moins d'un an.

Le chômage de longue durée concerne principalement la tranche des 25 à 49 ans d'effectifs plus importants, particulièrement la catégorie A qui représente à elle seule plus d'1/3 des inscrits de longue durée.

Ancienneté en catégories ABC

	nov-19	févr-20	nov-20	évol fév-nov20	évol nov19-nov20
moins d'1 an	7 020	7 350	7 140	-2,9%	1,7%
Moins de 3 mois	2 980	2 890	2 900	0,3%	-2,7%
De 3 mois à moins de 6 mois	1 800	2 120	1 690	-20,3%	-6,1%
De 6 mois à moins de 12 mois	2 240	2 340	2 550	9,0%	13,8%
un an ou plus	5 970	5 830	6 800	16,6%	13,9%
De 1 an à moins de 2 ans	2 430	2 350	3 040	29,4%	25,1%
De 2 ans à moins de 3 ans	1 410	1 330	1 320	-0,8%	-6,4%
3 ans ou plus	2 130	2 150	2 440	13,5%	14,6%
% des inscrits depuis un an ou plus	46,0%	44,2%	48,8%		
% des inscrits depuis moins d'1 an	54,1%	55,8%	51,3%		

Source : Pôle emploi - STMT, Données brutes

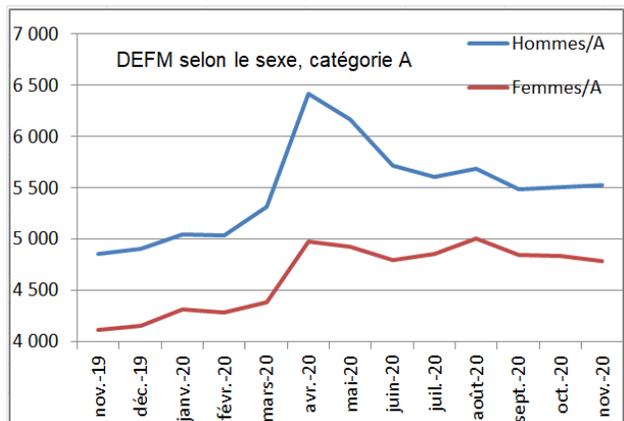
En novembre 2020, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégorie ABC depuis un an ou plus, a augmenté de 14% en un an. Les inscriptions de moins d'un an sont quant à elles, relativement stables (+1,7%).

On fait l'hypothèse que le contexte sanitaire a limité les sorties du chômage mais également a rendu difficiles de nouvelles inscriptions (fév-nov2020, inscrits de 3 à moins de 6 mois : -20%).

2.2 La catégorie A, inscrits sans activité

La catégorie A regroupe les personnes sans emploi, disponibles et à la recherche d'un emploi durable, à plein temps. Ces personnes n'ont exercé aucune activité même occasionnelle ou réduite durant le mois écoulé.

Les effectifs de la catégorie A étaient en légère hausse depuis la fin d'année 2019. Fortement accentués au moment du confinement, les effectifs atteignent un pic en avril 2020. Le phénomène est plus rapide et d'une plus grande ampleur chez les hommes (+30%) que chez les femmes (+20%).



3. Estimations du taux de chômage 2020

En France l'enquête Emploi mesure le chômage au sens du BIT¹³ (3^{ème} Trim2020, 9%) mais n'est pas diffusée à l'échelle communale. Les données concernent des personnes sans emploi disponibles dans les 15 jours et en recherche active d'un poste (ceci exclut les personnes en temps partiel subi, une partie de l'emploi précaire, les personnes en formation...). L'Insee publie également une estimation du taux de chômage localisé à l'échelle de la SSD et de l'IDF au 3^{ème} trimestre 2020, respectivement de 12% et 8,5%.

L'unique taux officiel diffusé à l'échelle des villes est celui des données annuelles du recensement de la population. Les personnes se signalant au chômage¹⁴ ne sont pas forcément inscrites à Pôle emploi ni même nécessairement disponibles. Le nombre et le taux de chômeurs de l'enquête recensement sont donc supérieurs (rp2017, SD 22,7%; SSD 18,4%)¹⁵. Ils intègrent un halo de personnes dans de multiples situations, inscrites ou pas, indemnisées ou pas, disponibles ou pas mais se déclarant néanmoins privées de l'emploi ou du statut souhaité (reconversions, complément d'activité, malades, handicapés, mères sans mode de garde, ...) faisant aussi référence aux situations de la mal inscription ou des parcours de l'accès aux droits.

Estimations

Nous proposons ici deux estimations du taux de chômage dionysien pour novembre 2020 rapporté au nombre d'actifs estimé, le taux de chômage au sens du BIT (catégorie A) est de 18% à Saint-Denis. Au sens plus large du recensement de la population il avoisinerait 26%.

¹³ Données trimestrielles de l'enquête Emploi (Insee.fr). A partir d'entretiens, elle produit un taux de chômage harmonisé avec l'office statistique européen, Eurostat. Selon le BIT, une personne est considérée en emploi si elle a effectué au moins une heure de travail rémunéré au cours de la semaine de référence ou si elle a gardé un lien formel avec son emploi (congés annuels, maladie, maternité, etc.). Cette définition de l'emploi est large : elle inclut des personnes occupées à temps très partiel ou sur des contrats très courts. A l'inverse, une personne est considérée comme chômeur si elle remplit simultanément les critères suivants: avoir 15 ans ou plus ; être sans emploi au cours d'une semaine précise, dite « semaine de référence » ; avoir effectué, au cours des quatre dernières semaines, une démarche active de recherche d'emploi (réponse à une petite annonce, inscription dans une agence d'intérim, etc.) ou avoir trouvé un emploi qui commence dans moins de trois mois ; être disponible pour travailler dans les deux semaines à venir.

¹⁴ Répondent à la question « *quelle est votre situation principale ?* » en cochant la proposition « *chômage, inscrit ou non au pôle emploi* »

¹⁵ Le nombre national de chômeurs de la catégorie A (Pôle emploi) et le nombre de chômeurs déclaré au recensement excèdent celui relevé au sens du BIT, on peut donc supposer qu'il en est de même à tous niveaux géographiques.

Evolution semestrielle des allocataires du RSA

Au 1^{er} juillet 2009, le dispositif du RSA (revenu de solidarité active) a remplacé celui du RMI (revenu minimum d'insertion) et de l'API (allocation Parent Isolé). Les bénéficiaires du RSA correspondent aux anciens bénéficiaires du RMI, de l'API auxquels s'ajoutent les « travailleurs pauvres ». Seuls les allocataires du RSA socle, sans revenus, pouvaient disposer du RMI avant réforme.

Parce qu'il a pour conséquence de modifier les droits d'accès et les nomenclatures, le nouveau dispositif du RSA rend difficile la lecture et l'interprétation des données disponibles. En effet, le RSA ne se substitue pas au RMI, il est ouvert à un public plus large. Les bénéficiaires du RSA peuvent être également d'anciens bénéficiaires de l'allocation parent isolé (API). Enfin, certains « travailleurs pauvres » peuvent aussi émarger au dispositif RSA, de même que les personnes dont la précarité est liée à la composition familiale du foyer. Il est donc aujourd'hui impossible de comparer les données sur de longues périodes.

Trois catégories du RSA

Les allocataires du « **RSA socle seul** » n'ont pas de revenus du travail. Avant la mesure RSA, ils pouvaient bénéficier du RMI s'ils étaient âgés de plus de 25 ans, ou de l'API s'ils étaient en situation de parent isolé ou de jeunes émancipés ; ils se rapprochent le plus des bénéficiaires du dispositif RMI.

Les allocataires du « **RSA socle + activité** » ont de faibles revenus du travail. Avant la mise en place du RSA, ils pouvaient également bénéficier du RMI ou de l'API. Cependant, au-delà de la période d'intéressement, le bénéfice de leurs revenus du travail aurait été intégralement annulé par une baisse équivalente du RMI ou de l'API.

Les allocataires du « **RSA activité** » ont des revenus du travail modestes qui, avant la mise en place du RSA, ne donnaient lieu à aucun soutien financier.

Rappelons qu'à la fin du dispositif RMI, en juin 2009, la ville comptait 4209 bénéficiaires

La prime d'activité

La Prime d'activité est versée par la CAF, au 1er janvier 2016 elle remplace le Rsa « Activité » et la Prime pour l'emploi. Cette aide financière vise à encourager l'activité et à soutenir le pouvoir d'achat des travailleurs aux ressources modestes. Elle est

calculée sur la base des ressources de l'ensemble des membres du foyer : revenus, pension alimentaire, rentes, indemnités de chômage et autres prestations sociales sont pris en compte dans son calcul. Elle peut être versée à plusieurs membres du foyer s'ils travaillent et remplissent les conditions.

Les allocataires du RSA et de la PPA en 2020

En juin 2020, on compte 15517 bénéficiaires RSA et PPA. Sur une année, la tendance est à l'augmentation du nombre des bénéficiaires (+1510 soit + 10,8%), tirée par les allocataires de la PPA (+1533).

	juin- 2020		juin- 2019	
Saint Denis		%		%
RSA	6393	40%	6197	44,2%
PPA	8254	53,1%	6721	48,0%
Rsa + PPA	1070	6,7%	1089	7,8%
total RSA PPA	15517	100%	14007	100%

Source: CAF

93

Caractéristiques des bénéficiaires du RSA et PPA en juin 2020 (toutes catégories)

Les bénéficiaires du RSA/PPA sont principalement sans activité, 5096 se déclarent sans activité, 1007 sont chômeurs indemnisés et 1841 chômeurs non indemnisés. La proportion des bénéficiaires en activité professionnelle (7096 personnes soit 45,2%) est stable sur un an.

8254 personnes sont dans ce dispositif au registre d'une compensation financière à des revenus d'activités modestes (PPA). Les bénéficiaires PPA – désormais majoritaires (53%)- sont en hausse régulière depuis la création du dispositif en 2016 (35%), ceci contribue à modifier le profil des allocataires. Cette hausse s'accélère récemment (+69% en 2 ans) en raison des mesures d'urgence économiques et sociales visant à soutenir le pouvoir d'achat. L'élargissement des conditions d'éligibilité (1^{er} janvier 2019) a ainsi accru le nombre potentiel de ménages éligibles à l'allocation¹⁶. A Saint-Denis (comme à l'échelle nationale) ceci a conduit de nouveaux ménages à faire valoir leur droit à la prime d'activité.

¹⁶ En janvier 2019, revalorisation du SMC (+1,5%), et augmentation de la PPA : la bonification individuelle passe de 70 à 160€, soit +90€ maximum; elle progresse donc pour chaque allocataire du foyer en activité percevant entre 0,5 et 1 SMIC, au-delà elle est inchangée. Par exemple, une personne isolée au SMIC avec 1 enfant de 10 ans perçoit 549€ contre 459€. Un parent seul avec enfant perd son droit à la PPA à partir de 1,5 SMIC au lieu de 1,2 auparavant.

Situation familiale

Parmi les 15517 allocataires RSA/PPA, 11779 vivent sans conjoint avec ou sans enfant (75,9%). Parmi ces personnes se déclarant sans conjoint : 29% vivent seules avec enfant(s) (3417).

240 allocataires vivent seuls avec quatre enfants et plus (4,5%).

En juin 2020, la population couverte¹⁷ par le RSA/PPA représente un total de 33949 personnes (soit 12862 (RSA) ; 18449 (PPA) ; 2638 (RSA+PPA)). Si on la compare à la population juin 2019, la population couverte a progressé de 3795 personnes (+15%), principalement au sein des ménages percevant la PPA (+32,5%).

	Populations couvertes RSA PPA			
	ensemble	RSA activité	RSA socle	RSA socle+activité
dec 2014	19720	4704	12809	2207
juin 2015	19954	5026	12576	2352
dec 2015	20484	5288	12688	2508
	ensemble	PPA	RSA	RSA + PPA
juin-16	23751	8983	12475	2293
dec 2016	24974	9702	12470	2254
juin-17	24974	10394	12311	2269
dec 2017	25434	10763	12471	2200
juin-18	26732	11576	12706	2450
dec 2018	27285	12008	12482	2795
juin-19	30154	15071	12355	2728
dec-19	30242	14972	12364	2906
juin-20	33949	18449	12862	2638
évol à 1 an	3795	3495	-351	278
%	14,9	32,5	-2,8	12,6

A partir de 2016, la population couverte par le dispositif PPA excède celle du seul RSA activité car elle comprend également les bénéficiaires de la prime pour l'emploi fléchés vers la prime d'activité.

En juin 2020, on estime que la population couverte par le RSA/PPA représenterait environ 29% de la population.

Nationalité

63% des allocataires du RSA/PPA sont français (9906). Parmi les 5810 allocataires de nationalité étrangère, 42,9% n'ont pas de revenus du travail et relèvent du dispositif RSA (2491). C'est le cas de 39,4% des allocataires de nationalité française.

Montants moyens

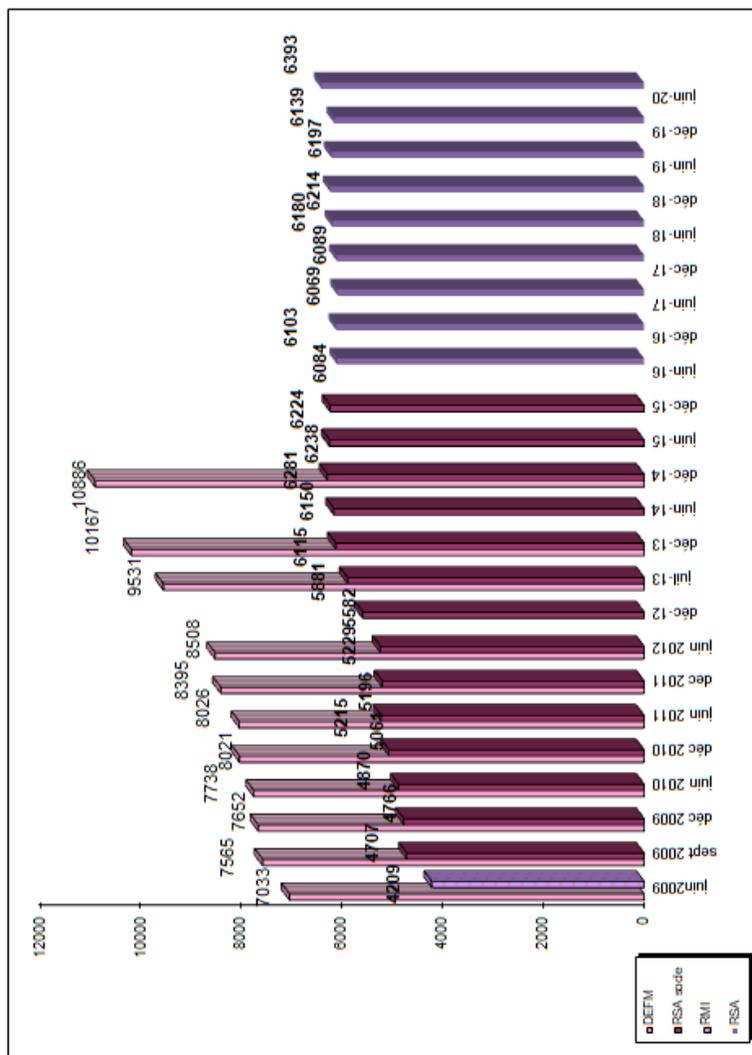
Le montant mensuel moyen versé aux allocataires de la PPA est de 220 euros. Le montant mensuel moyen versé aux allocataires du RSA est de 547,3 euros

51% des allocataires RSA PPA disposent également d'une aide au logement (soit 7925 allocataires), principalement une APL. 25,5% des allocataires RSA PPA sont hébergés (4015 allocataires)

48,9% des bénéficiaires sont allocataires depuis trois ans et plus, (dont 1639, soit 10,4% depuis 9 ans et plus).

¹⁷ C'est-à-dire les bénéficiaires + les « autres à charges ».

Variations semestrielles des allocataires RSA (socle), et des DEFM (123)



effectifs	RMI	SA	Soi	DEFM	RSA
juin 2009	4209			7033	
sept 2009	4707			7565	
déc 2009	4766			7565	
juin 2010	4870			7738	
déc 2010	5061			8021	
juin 2011	5215			8026	
déc 2011	5196			8395	
juin 2012	5229			8508	
déc-12	5582			8508	
déc-13	5881			9531	
juin-14	6150			10167	
déc-14	6281	####		10886	
juin-15	6238			6115	
déc-15	6224			6115	
juin-16				6084	6084
déc-16				6103	6103
juin-17				6069	6069
déc-17				6089	6089
juin-18				6180	6180
déc-18				6214	6214
juin-19				6197	6197
déc-19				6139	6139
juin-20				6393	6393
source: Caf, Pôle emploi					3.2
évolution rsa 2020-2019					3.2

Sommaire des précédents numéros

SDFM 70, Mai 2019 – Saint-Denis, 15 ans d'évolutions sociodémographiques, 1999-2015

Saint-Denis, 15 ans d'évolutions sociodémographiques.

Annexes tableaux et chiffres complémentaires, Nadège Turpin, secteur des études locales

SDFM 69, Mai 2019 – Cultures

Les droits culturels, un enjeu de politique publique démocratique, Anne Aubry, Christelle Blouët, Réseau culture 21 - *Les publics du cinéma l'Ecran*, Christine Bellavoine, secteur des études locales - *Numérique et pratiques théâtrales des spectateurs du TGP*, Christine Bellavoine, secteur des études locales

SDFM 68, juillet 2018 – Atelier socio-urbain Basilique2/2

La Basilique et la république, Saint-Denis en rénovation, 1943-1998 Sébastien Radouan, école nationale supérieure d'architecture, Nantes – *La résidentialisation des îlots 1 et 4 Atelier de recherche* (master urbanisme) université Paris 1 Panthéon Sorbonne.

SDFM 67, Janvier 2018 – Travail

Repenser l'activité de travail au cœur des organisations, Christian Dutertre, directeur scientifique ATEMIS - *Travailler dans les écoles*, Christine Bellavoine, secteur des études locales; Luc Chelly, Estelle Durand, Entreprendre et Comprendre - *Les métiers de l'accueil*, Christine Bellavoine, et Laura Denis, mairie de Saint-Denis

SDFM 66, Juin 2017 – Socio-démographie 2013 et projections de population 2026

Saint-Denis, les évolutions sociodémographiques 1999-2008-2013, Nadège Turpin, secteur des études locales – *La Seine-Saint-Denis en 2026, projections de population Synthèse de l'étude de Cédric Poissonnet*, Nadège Turpin, secteur des études locales

Sommaire

Séminaire TRYSPACES: Le rapport jeunes/institutions

- page 12 **Séance 1 – 30 novembre 2018 : Comprendre les phénomènes de violence dans les quartiers populaires** Avec Gérard Mauger, sociologue, directeur de recherche émérite au CNRS
- page 17 **Séance 2 – 8 février 2019 : Police et jeunesse des quartiers populaires, l'institution policière, histoire, enjeux, fonctionnements** Avec Fabien Jobard, sociologue, directeur de recherche au CNRS et chercheur au CESDIP
- page 24 **Séance 3 – 2 avril 2019 : Le défi scolaire** Avec Fabien Truong, sociologue Université Paris VIII, et Mathieu Vadepiéd, réalisateur
- page 28 **Séance 4 – Jeunes et engagements** Avec Marie-Hélène Bacqué, professeure de sociologie à l'Université Paris Ouest Nanterre

Habitants et activité

- page 27 **Les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi**
Secteur des études locales
- page 33 **Evolution semestrielle des allocataires du RSA**
Secteur des études locales
- page 37 **Sommaire des précédents numéros**

Secteur des études locales

Mairie de Saint-Denis - BP 269 - 93205 SAINT-DENIS CEDEX 1
tél. 01 49 33 69 01 - fax. 01 49 33 66 33
christine.bellavoine@ville-saint-denis.fr